

PSYCHOLOGIE CLINIQUE EN ALGÉRIE, LE NÉCESSAIRE COMBAT

Nadia Kacha

ERES | « Dialogue »

2012/2 n° 196 | pages 107 à 114

ISSN 0242-8962

ISBN 9782749232249

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-dialogue-2012-2-page-107.htm>

Pour citer cet article :

Nadia Kacha, « Psychologie clinique en Algérie, le nécessaire combat », *Dialogue* 2012/2 (n° 196), p. 107-114.
DOI 10.3917/dia.196.0107

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Psychologie clinique en Algérie, le nécessaire combat

NADIA KACHA

RÉSUMÉ

La pratique de la psychologie clinique en Algérie a connu un développement lent et difficile. Le fonctionnement traditionnel des familles, peu habituées à se dévoiler, et une administration sanitaire peu encline à faire une place à une spécialité nouvelle sans tradition médicale ont longtemps freiné son évolution. Cet article tente de retracer le combat des premières psychologues cliniciennes algériennes pour faire accepter leur profession. La mobilisation exemplaire de ce groupe et sa vigilance toute maternelle ont permis à cette profession de trouver sa place, appuyée en cela, bien malgré elle, par les différentes catastrophes naturelles et humaines que le pays a traversées.

MOTS-CLÉS

Psychologie clinique, Algérie, santé mentale.

La psychologie clinique est, dans le monde, une spécialité relativement jeune. En France, elle n'apparaît qu'au début du xx^e siècle. Dans un pays neuf comme l'Algérie, elle n'en est qu'à ses débuts et commence ainsi seulement, cinquante ans après l'indépendance, à être perçue par les autorités et par la population comme une profession qui a toute sa place dans le domaine de la santé. Le chemin n'a pas été facile. La profession de psychologue clinicien,

Nadia Kacha, psychologue, psychothérapeute ; nadiakacha@yahoo.fr

en Algérie, a longtemps été dénigrée et jugée sans intérêt. Le développement de ce corps professionnel n'aurait pas pu se faire sans la volonté et la détermination d'un groupe de psychologues, essentiellement des femmes qui dès l'indépendance se sont battues pour lui donner une légitimité. La naissance de cette profession a été longue et pénible, le « bébé » a eu du mal à vivre, il a longtemps été maintenu en couveuse, mais il a survécu grâce à l'intérêt et à la sollicitude de mères aimantes et attentives. Il a fini, enfin, par prendre des forces et commence à être reconnu dans la société.

L'évocation de cette évolution s'est ravivée lorsque nous avons reçu l'invitation au colloque de la SARP¹ en novembre 2010. La lecture du thème de ce colloque, « Réflexions autour des pratiques psychologiques », nous a, malgré nous, ramenée vingt-quatre ans en arrière. En effet, les 16 et 17 avril 1986, à la salle des actes de l'université d'Alger, se tenaient les premières journées d'étude en psychologie dont l'intitulé était « Pratiques et recherches actuelles en psychologie ». Le clin d'œil de l'histoire, par cette similitude des thèmes, était trop fort et nous n'avons pu nous empêcher de faire un petit voyage dans nos souvenirs. Il nous est revenu en mémoire tous les obstacles que nous avons rencontrés alors dans l'organisation de ces journées. En 1986, il n'existait qu'une centaine de psychologues sur tout le territoire, la bataille a été très dure pour faire admettre l'idée de ces journées qui n'ont finalement vu le jour que grâce à l'adhésion de l'Union des sociologues et économistes algériens. Comment expliquer ce détour ?

Après l'indépendance, en 1962, l'Algérie a dû faire face à un départ massif de cadres, le pays manquait cruellement de médecins, d'enseignants, de fonctionnaires pour administrer le nouvel État. Un certain nombre de coopérants aidaient à la marche du pays, c'était le cas de l'université et des services de médecine. Le départ brusque de tous les soignants en santé mentale a laissé six mille lits de psychiatrie sans psychiatre, sans psychologue, mais également sans paramédicaux. La faculté d'Alger n'avait pas formé un seul psychiatre algérien ! La société était exsangue. Les troubles psychiatriques générés par la guerre étaient au premier plan et occupaient lourdement les services de psychiatrie – tenus par des psychiatres coopérants étrangers. Une seule consultation de pédopsychiatrie était assurée à Alger, à l'hôpital Mustapha, par des psychologues étrangers. Les psychologues algériens étaient inexistantes, tout comme les orthophonistes. Par contre, les psychologues industriels étaient recrutés dès leur sortie de la faculté par les grandes sociétés nationales telles que les sociétés d'hydrocarbures, comme la Sonatrach, ou de sidérurgie, comme la SNS.

La licence de psychologie était délivrée par les facultés des sciences et des lettres, elle suivait le modèle français et se composait d'un certificat de culture générale et de cinq autres : les certificats de psychologie générale,

1. Société algérienne de recherche en psychologie.

de psychologie de l'enfant et de l'adolescent, de psychologie sociale étaient enseignés en faculté de lettres ; ceux de psychophysiologie générale et de psychophysiologie comparée étaient enseignés en faculté des sciences. L'enseignement était délivré par des coopérants, des enseignants qui venaient de France quelques jours par mois et par quelques rares professeurs algériens.

En 1967, le Pr Khaled Benmiloud, premier professeur de psychiatrie algérien, formé en Suisse, analysé, attentif à la profession de psychologue, demanda à recruter des psychologues cliniciens algériens pour travailler en psychiatrie adulte. Alors que le poste n'existait pas, il proposait aux personnes téméraires de les recruter sur le poste d'infirmière spécialisée avec un salaire quatre fois inférieur à celui proposé par la grande société pétrolière Sonatrach. Cette proposition n'intéressa pas grand monde ! Dans notre promotion de 1968, qui comptait une douzaine d'étudiants, rares furent ceux ou celles qui s'engagèrent dans cette voie, la majorité de nos camarades choisirent de travailler pour l'industrie et intégrèrent les sociétés nationales pour des métiers plus valorisés, mieux rémunérés et prometteurs. Si le Pr Benmiloud était ouvert à la psychologie et donnait toute l'aide et la place possibles aux psychologues dans son service, la société n'était malheureusement pas prête. Rapidement ces psychologues ont dû faire face à l'incompréhension et à la méfiance. D'un côté, l'administration sanitaire se méfiait de cette spécialité nouvelle, sans tradition médicale, et, de l'autre, la population, peu encline à se livrer, restait sur ses gardes. Les réserves le plus souvent exprimées au sujet de la psychologie étaient « c'est un luxe, c'est pour les riches », « c'est pour soigner les angoisses des petits bourgeois » et, surtout, « donnez-nous à manger, après vous nous parlerez de psychologie » ! L'Algérie était alors un pays à construire soumis à d'autres priorités.

Cependant, en 1970, la réforme universitaire mise en place par Mohamed Seddik Benyahia, ministre de l'Enseignement supérieur, remit la psychologie au premier plan. Il confia la partie clinique au Pr Benmiloud qui, avec l'aide des enseignants de la spécialité, en particulier Samia Benouniche, élaborait un système d'enseignement modulaire semestriel. On passa de l'enseignement magistral aux travaux dirigés. La réforme donnait une place importante à l'apprentissage pratique dans chacun des modules. Cette réforme a beaucoup mobilisé les psychologues cliniciens, qui voyaient là l'avenir de leur profession se dessiner. Un groupe de travail réunissant des psychologues praticiens et des professeurs d'université s'est constitué et a travaillé intensément pour faire des propositions concrètes.

Ces propositions ont abouti à l'organisation d'un enseignement où, à partir d'un tronc commun de deux ans, les psychologues s'orientaient vers différentes spécialités. Ainsi cinq spécialités sont apparues : psychologue clinicien, psychologue du travail, psychologue d'orientation scolaire et professionnelle, psychopédagogue et orthophoniste. Une attention particulière a été apportée à l'orthophonie. En effet, grâce à ce collectif qui a compris que les troubles

du langage s'inscrivent dans une personnalité, l'orthophoniste est sorti de sa fonction de rééducateur du langage pour devenir un psychologue spécialisé en psychopathologie du langage². On le doit à Jacqueline Zwobada, elle-même psychologue et orthophoniste.

Mais la psychologie clinique a continué d'être dévalorisée, les quelques psychologues qui s'aventuraient dans la profession la quittaient très vite, faute de statut, de salaire convenable et de reconnaissance. L'intervention d'Annette Yaker, psychologue et épouse de ministre, va faire évoluer la profession. Grâce à son action et au travail d'un groupe motivé de psychologues, le premier statut du psychologue de santé publique a été promulgué le 16 avril 1973. La profession a enfin eu une existence légale. Les études universitaires des psychologues ont enfin été prises en compte, ceux-ci se retrouvaient au même niveau que les pharmaciens et les chirurgiens dentistes. On aurait pu penser que cette reconnaissance allait dynamiser la profession et en particulier stimuler les recrutements. Ce ne fut pas le cas, le métier de psychologue clinicien restait méconnu. En 1978, il y avait sur tout le territoire quarante-trois psychologues de santé publique, dont onze étrangers ! Profession isolée, orpheline, abandonnée.

Devant cette situation alarmante, ce même petit groupe se mobilisa pour trouver le moyen de faire connaître la profession. Différentes actions furent proposées et il fut décidé notamment de :

- faire découvrir le travail des psychologues cliniciens et des orthophonistes auprès des écoles et des médecins ;
- écrire dans les journaux pour sensibiliser la société aux différentes fonctions des psychologues et faire évoluer les mentalités ;
- participer à des émissions de radio ;
- écrire aux responsables pour leur expliquer en quoi consistait le travail de psychologue dans leur institution.

En fait, une véritable stratégie de communication a alors été mise en place...

Il fallait, dans les entretiens, argumenter l'idée que le psychologue avait impérativement besoin d'un bureau personnel, défendre la notion de confidentialité, de secret professionnel. Il était nécessaire d'expliquer que le psychologue ne pouvait pas voir plusieurs patients en même temps et que ses consultations devaient durer (au moins) trois quarts d'heure et non cinq minutes ; on devait plaider pour obtenir le droit d'assister à un congrès ou d'organiser une réunion professionnelle, etc. Les quelques effets obtenus sont restés insuffisants. Le fait qu'il s'agissait d'une profession essentiellement féminine n'arrangeait pas les choses...

2. On s'éloignait du modèle français où l'orthophoniste était un technicien du langage et de la parole.

Le 1^{er} janvier 1985, le ministère de la Santé arrêta le recrutement des psychologues. Il désirait se débarrasser de ce corps dont il ne voyait pas l'intérêt et souhaitait le transférer au ministère de la Protection sociale. Il ira même jusqu'à autoriser l'installation des psychologues en privé sans exiger de formation préalable à cet exercice – dans le seul but d'éviter le recrutement. Le fameux petit groupe de mères inquiètes de la vie de leur bébé se mobilisa de nouveau et arriva à la conclusion qu'il fallait impérativement chercher de l'aide.

À cette époque, l'Algérie, pays socialiste, était organisée à la « soviétique », sous la tutelle d'un parti unique, le FLN. Tous les espaces étaient contrôlés et aucun corps professionnel ne pouvait exister sans être sous la tutelle du parti – le pluralisme n'a pu s'instaurer qu'en 1988. L'idée d'adhérer à une organisation professionnelle sous l'égide du parti s'est donc imposée. Et c'est ainsi qu'en 1985 les psychologues ont adhéré à l'Union des sociologues et économistes algériens (USEA), dans le but de créer l'Association des psychologues algériens.

Dès l'adhésion à l'USEA, un courrier fut fait au secrétaire général pour le mettre au courant des difficultés de la profession. Dans ce courrier il était fait mention :

- de l'importance pour la profession de rester rattachée au ministère de la Santé ;
- de la dévalorisation de la profession ;
- de l'insuffisance de la classification des postes de travail par rapport à leurs critères ;
- de la suspension du recrutement ;
- de l'insuffisance des statuts qui ne prenaient pas en compte les diplômes postgradués ni les spécialisations professionnelles ;
- de l'absence de tracé de carrière du praticien.

Cette démarche et ces requêtes soulignaient bien l'état de fragilité dans lequel se trouvait la profession.

L'adhésion des psychologues à l'USEA aura quand même permis d'organiser les premières journées nationales de psychologie évoquées plus haut, appuyées par la presse. Les psychologues pouvaient enfin se réunir et partager leurs expériences. Toutes ces actions ont poussé à corriger le premier statut de 1973 par la promulgation d'un nouveau statut en 1991, suivi d'un autre en 2009. Ces statuts successifs ont précisé les tâches, défini les carrières et les responsabilités. En effet, le statut de 1973, très « rudimentaire », visait simplement à faire exister la profession, il ne spécifiait que le rattachement des psychologues cliniciens au ministère de la Santé, les lieux d'exercice, le recrutement et le salaire ; les tâches n'étaient même pas définies. Le statut de 1991 s'est étoffé de chapitres sur le champ d'application, le droit et les

obligations, la formation et la création de grades. Quant au statut de 2009, il régleme les promotions, classifie les grades et institue le grade de psychologue clinicien principal et celui de psychologue clinicien major, recruté par voie de concours ou d'examen professionnel. De même, la liste des tâches s'allonge, aux tâches classiques s'ajoutent les notions d'expertise, d'évaluation et de recherche. On doit beaucoup, entre autres personnes, à la vigilance et à l'abnégation de Nadia Bioud, de l'Institut national de santé publique, dans le suivi de ces dossiers.

En 1989, une fraction du groupe « militant », réunissant des enseignants de l'université et des praticiens en psychologie clinique, réussit malgré de nombreuses difficultés à créer la Société algérienne de recherche en psychologie (SARP), dont la première mission fut le développement et la recherche en psychologie. Ses différentes initiatives ont, bien sûr, été profitables à la profession, mais restaient toujours insuffisantes et celle-ci demeurait encore marginale et peu rentabilisée.

C'est toujours sous la pression des événements que les autorités ont pris en compte les psychologues. Ainsi en 1983, lorsque deux mille enfants hospitalisés en France, dans des institutions de long séjour, ont été rapatriés brutalement, sur décision politique, suite à un désaccord entre la Sécurité sociale française et l'Algérie. Le ministère des Affaires sociales, tenu d'ouvrir plusieurs structures pour les accueillir, s'est vu dans la nécessité de recruter des psychologues cliniciens pour recevoir et prendre en charge ces enfants. Entre 1990 et 2005, l'Algérie a été confrontée à une guerre civile (cent vingt mille morts), à une gigantesque inondation et à deux grands séismes qui ont fait des milliers de morts. Le pays s'est senti comme maudit et sous les coups d'une punition divine. La population, en état de choc, a eu besoin d'aide. C'est à cette époque-là, alors que l'Algérie subissait de multiples souffrances, violences sociales et catastrophes naturelles, que les psychologues cliniciens ont enfin pu y investir leur espace professionnel.

On est alors passé du désintérêt total à un intérêt massif et confus. Les psychologues qui étaient considérés comme inutiles sont devenus capables de répondre à toutes les exigences. On est passé du rien au tout ! Lors des grandes catastrophes, les responsables ont envoyé sur le terrain, parfois dans la plus grande confusion, tous les profils de psychologues – mélangeant les psychologues de l'éducation, les psychopédagogues, les psychologues du travail, etc. Ces personnes, du seul fait qu'elles étaient « psychologues », étaient censées tout comprendre. C'est dire l'ampleur de la méconnaissance de cette profession ! Ces affectations massives et maladroites ont heureusement renforcé le corps professionnel, lui ont donné l'occasion de souligner sa spécificité et d'argumenter ses demandes de formation. Elles ont surtout permis une rencontre des psychologues avec la population. Les psychologues, en allant vers la société meurtrie, ont instauré une proximité nouvelle. Le psychologue n'effraie plus. Le citoyen a intégré l'idée que le psychologue ne s'occupe pas

que des « fous ». Ce changement de regard a par ailleurs contribué grandement, pour ce corps professionnel, à sa propre prise de conscience de l'intérêt et de la place qu'il devait absolument prendre dans l'espace social.

Ces situations dramatiques ont parallèlement eu un impact sur la pratique, dans la mesure où ces différents traumatismes ont conduit à rechercher dans les théories du groupe une réponse à une prise en charge en situation de catastrophe. En effet, il fallait répondre à la demande massive adressée par une population victime de stress post-traumatique. Seules les thérapies de groupe répondaient aux impératifs du nombre et à la demande de contenance formulée par les populations traumatisées. Une formation à la thérapie familiale systémique a été mise en place dès 1998, celle-ci a été le prélude aux différentes formations de groupe. Les différentes techniques groupales ont ainsi pu se faire une place significative dans les prises en charge.

Il y a aujourd'hui dix universités qui forment les psychologues et mille cinq cents psychologues cliniciens en fonction sur tout le territoire. Ils sont pour la plupart dans des services de médecine, leur place est maintenant évidente. Un corps professionnel important existe aujourd'hui, il a même pu s'organiser en syndicat pour défendre ses droits. Cette profession, comme nous l'avons souligné, n'a pu s'imposer que grâce à un groupe de consœurs qui s'est uni pour se battre et la faire exister. La notion de corps, d'appartenance à une famille, a été primordiale. Il est important que les jeunes générations soient dépositaires de cet héritage et qu'elles se souviennent que leur famille professionnelle n'aurait pu voir le jour sans la détermination de ce groupe de psychologues que nous nous devons de citer pour la « mémoire » de cette profession : Suzanne Mazella, Samia Benouniche, Latifa Belaroussi, Lila Hassas, Samia Rachedi, Fatouma Sassi, Souad Rasnaâma, pour ne citer qu'elles. Ce combat, une histoire de militantes ? Une histoire de confraternité ? Une histoire de femmes ? Probablement tout à la fois. Quoi qu'il en soit, ce combat a été le socle sur lequel s'est construite la profession. Il soude encore fortement leurs relations. Il est souhaitable que les générations suivantes restent à leur tour toujours prêtes à s'unir pour défendre la profession. Il faut continuer à développer les champs de compétence et consolider la place de cette dernière. Aucune bataille n'est jamais définitivement acquise. Il reste surtout, tâche délicate et ardue, à se battre pour une formation théorique et pratique de qualité qui, seule, valorisera la psychologie clinique algérienne et lui permettra l'ouverture au monde moderne.

Bibliographie

- BENMILOUD, K. 1993. *Propos d'actualités*, Alger, Éditions Dahlab.
- BENMILOUD, K. 1996. *La raison paramagique*, Alger, Éditions Dahlab.
- BOUCEBCL, M. 1979. *Psychiatrie, société et développement*, Alger, SNED.
- Bulletin de liaison* n° 2, juin 1978, Section technique de psychologie, Institut national de santé publique, ministère de la Santé publique.
- Bulletin de liaison* n° 3, janvier 1980, Section technique de psychologie, Institut national de santé publique, ministère de la Santé publique.
- Décret n° 73-69 du 16 avril 1973 portant statut particulier des psychologues de santé publique, *Journal officiel* de la république algérienne n° 34, 27 avril 1973.
- Décret n° 91-111 du 27 avril 1991 portant statut particulier des psychologues, *Journal officiel* de la république algérienne n° 22, 15 mai 1991.
- Décret n° 09-241 du 22 juillet 2009 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps des psychologues de santé publique, *Journal officiel* de la république algérienne n° 43, 22 juillet 2009.
- SECRÉTARIAT SOCIAL D'ALGER. 1961. *De l'Algérie originelle à l'Algérie moderne*, Alger, Éditions du Secrétariat social d'Alger.
- SECRÉTARIAT SOCIAL D'ALGER. 1972. *Recherches d'identité*, Alger, Éditions du Secrétariat social d'Alger.

CLINICAL PSYCHOLOGY IN ALGERIA – THE NEED TO FIGHT BACK

ABSTRACT

The practice of clinical psychology in Algeria has undergone slow and awkward development. The way families work traditionally, so unused as they are to revealing themselves, together with a health administration reluctant to leave room for a new speciality with no medical tradition had for many years hampered its emergence. The present article seeks to recount the struggle of the first Algerian clinical psychologists to have their profession accepted. The inspirational mobilisation of this group and its quite maternal concern enabled the profession to gain a foothold, backed up in the process, albeit unwillingly, by the various natural and man-made disasters the country has had to face.

KEYWORDS

Clinical psychology, Algeria, mental health.